

## ASBL ATOUTS CAMPS

13, Place l'Ilon

5000 NAMUR

Agréée par la Wallonie

pour la mise en place du label « Endroit de camp »



# Octroi du label Endroit de camp

Vu l'Attestation de Sécurité Incendie délivrée par le Bourgmestre de Tenneville, Monsieur Marc Gauthier, en date du 23/05/2019 ;

L'autorisation	N° EC122
Est délivrée à	ASBL « Au Pré des Aulnes »
Domicilié	Rue de Messe, 1 – 6971 Journal
Lui permettant	D'utiliser le label « Endroit de camp »
Pour le logement	<b>Salle "Au Pré des Aulnes"</b> située à Rue de Messe, 1 – 6971 Journal
Capacité	40 personnes

La validité de ce label est conditionnée par l'observation des prescriptions du Code wallon du Tourisme ; à défaut, le label peut être retiré temporairement ou définitivement.

**Le label est octroyé pour une durée prenant cours à dater de la présente et se terminant le 22/05/2024.**

Le 22/10/2019

La Secrétaire générale de l'ASBL Atouts  
Camps

Adèle Guillaume